

Gouvernance des institutions et gestion des ressources naturelles en Algérie

Governance of institutions and management of natural resources in Algeria

KACI Boualem¹, Maitre-assistant / Université de Bejaia, boualem.kaci@univ-bejaia.dz
YAICI Farid, Professeur /Laboratoire « Économie & Développement », Université de Bejaia, farid.yaici@univ-bejaia.dz

Reçu le: 02/05/2021

Accepté le: 10/09/2021

Publié le: 31/12/2021

Résumé:

Durant les deux dernières décennies, la politique effrénée d'extraction des hydrocarbures a conduit à leur déplétion sans que les réserves ne soient renouvelées. En outre, les revenus tirés des exportations de cette ressource n'ont pas contribué à asseoir les bases d'une économie productive pérenne. Au contraire, la mauvaise utilisation de ces revenus a occasionné une perversion de l'économie algérienne à travers la marginalisation des activités productives manufacturières, l'inefficience du système fiscal, l'absence d'une accumulation de connaissances productives, le développement d'un secteur informel, entre autres. Cette politique de gestion inefficace des ressources naturelles est le résultat d'un affaiblissement de l'Etat d'un point de vue institutionnel.

Mots clés: gouvernance, institutions, hydrocarbures, déplétion, perversion économique.
Jel Classification Codes: P48

Abstract:

During the last two decades, the frantic policy of extracting hydrocarbons has led to their depletion without the reserves being replenished. In addition, the income derived from the exports of this resource has not contributed to establishing the foundations of a sustainable productive economy. On the contrary, the misuse of these revenues has caused a perversion of the Algerian economy through the marginalization of productive manufacturing activities, the inefficiency of the tax system, the absence of an accumulation of productive knowledge, the development of an informal sector, among others. This policy of inefficient management of natural resources is the result of a weakening of the state from an institutional point of view.

Keywords: governance, institutions, hydrocarbons, depletion, economic perversion.
Jel Classification Codes : P48.

¹. Auteur correspondant : KACI Boualem, boualem.kaci@univ-bejaia.dz

I. Introduction

Depuis la nationalisation des hydrocarbures en 1971, l'Algérie n'a cessé de fonder sa politique de développement sur cette ressource naturelle, d'abord, dans les années 1970 et 1980, dans le cadre de la planification et de la stratégie des industries industrialisantes¹ et, ensuite, dans les années 2000 et 2010, dans le cadre de l'ouverture commerciale et la réalisation par l'Etat de grands projets d'infrastructure de base et de programmes sociaux. Durant les deux dernières décennies, le pays a bénéficié d'un afflux de revenus extérieurs d'environ 980 milliards de dollars américains (Mds USD², provenant de l'exportation d'environ 2,4 milliards de tep d'hydrocarbures, dans un contexte de hausse des prix du pétrole brut. Cet afflux, sans précédent, a impulsé le retour de l'Etat dans la sphère économique, à travers, notamment, la mise en place de plusieurs programmes d'investissement public, après qu'il ait opéré un retrait sous la contrainte de la crise et des recommandations du Fonds monétaire international (FMI) durant la décennie 1990.

Grâce à ses revenus, issus des exportations des hydrocarbures, générateurs d'une rente et promoteurs d'un Etat rentier³, l'économie algérienne a pu réaliser des performances notables durant la période 2000-2014, où la balance des paiements était excédentaire, le taux de chômage faible, les réserves de change importantes, le niveau de vie des populations s'est amélioré et plusieurs dispositifs visant la création des entreprises ont été mis en place. Cependant, parallèlement à ces performances, l'économie algérienne a présenté plusieurs dysfonctionnements, à savoir : marginalisation des activités productives hors hydrocarbures, mauvaise allocation des ressources, dépendance accrue de l'extérieur, inefficience du système fiscal, développement de l'informel et généralisation de la corruption, entre autres.

¹ Inspirée par la théorie de De Bernis, cette stratégie consiste à développer des activités situées en amont du système productif (sidérurgie, métallurgie, production énergétique, chimie de base...) car elles sont censées avoir des effets d'entraînement sur le reste de l'économie.

² Calcul établi par nos soins sur la base des rapports annuels de la Banque d'Algérie.

³ Al-Beblawi et Luciani (1990, pp. 87-88) proposent quatre caractéristiques pour définir un Etat rentier : la prédominance d'une rente de situation ; une économie massivement fondée sur des revenus venant de clients étrangers, ce qui ne nécessite donc pas un secteur productif national fort ; seuls une petite partie de la population active est impliquée dans la génération de la rente ; et, le plus important, le gouvernement est le principal bénéficiaire de la rente externe.

Partant du principe que la baisse drastique des prix du pétrole brut depuis juin 2014, amplifiée par la pandémie de la Covid-19 depuis mars 2020, n'est que le révélateur des dysfonctionnements de l'économie algérienne, cet article a alors pour objet d'évaluer la gouvernance des institutions, à travers la politique de gestion des hydrocarbures qui constitue ainsi le canal de transmission des effets de cette gouvernance à l'ensemble de l'économie. Nous formulons l'hypothèse que la faiblesse de la gouvernance des institutions est à l'origine de la politique de gestion inefficace des ressources naturelles et de l'économie algérienne.

Dans une première section, en nous fondant sur les théories institutionnalistes et leurs applications, nous allons montrer, que la qualité des institutions constitue un préalable à la bonne gestion des ressources naturelles et aux performances d'une économie. Dans une seconde section, en étudiant les statistiques publiées par le Ministère de l'énergie, nous allons montrer que la politique effrénée d'extraction des hydrocarbures, durant les deux dernières décennies, a conduit à leur déplétion sans que les réserves ne soient renouvelées. Dans une troisième section, en faisant appel à l'analyse économique, nous allons tenter de confirmer que la politique de gestion inefficace des hydrocarbures a produit des effets pervers sur l'économie algérienne.

II. Le rôle de la gouvernance des institutions dans le développement économique

Plusieurs auteurs (North, Acemoglu, Subramanian,...) attribuent aux institutions un rôle moteur de croissance et de développement car c'est d'elles que dérivent les incitations qui motivent les agents. Ils considèrent que l'échec des politiques adoptées dans la plupart des pays en développement est dû au déficit institutionnel qu'ils présentent. Dans cette section, nous montrerons que, d'une part, des institutions de bonne qualité constituent un préalable à la bonne gestion des ressources naturelles et aux performances d'une économie et que, d'autre part, l'Algérie ne dispose pas de ce préalable institutionnel.

II.1. Le préalable des institutions de bonne qualité

Les diverses tentatives d'explication des dysfonctionnements que présentent les économies rentières se sont référées, d'abord, à la théorie de la malédiction des ressources naturelles comme cadre théorique de référence. Parmi les phénomènes mis en avant pour expliquer la malédiction des ressources naturelles, il y a le *Dutch disease*. Il désigne « l'ensemble des effets préjudiciables créés dans une économie par l'expansion du secteur qui produit la ressource naturelle. Il se traduit par de brusques modifications dans l'attribution des ressources, avec une contraction des secteurs produisant des biens échangeables et une expansion des secteurs produisant des biens non échangeables » (Koutassila, 1998, P 1-2).

Etant donné le caractère rentier de l'économie algérienne, plusieurs travaux ont tenté de transposer la théorie du *Dutch disease* à l'économie algérienne. Ces derniers s'accordent sur le fait que celle-ci présente les mêmes symptômes que ceux décrits par la théorie du syndrome hollandais mais pas ses mécanismes. Selon Benabdallah (2006), les réformes économiques menées à partir de 1986 (libéralisation des prix, ouverture du commerce extérieur et convertibilité courante du dinar algérien) ont contribué à faire émerger une configuration qui tend, sans toutefois les atteindre, vers les hypothèses du modèle du *Dutch disease*. Par ailleurs, en analysant l'évolution du taux de change effectif réel (TCER), canal d'action du *Dutch disease*, Bellal (2013) constate qu'entre 1999 et 2006, le TCER s'est déprécié d'environ 20% alors que les termes de l'échange ont augmenté. Cela s'explique par le fait que le TCER ne constitue pas un élément déterminant la politique de change de la banque centrale qui préfère accumuler les avoirs en devises (réserves de change). Dans le même sillage, Talahite (2010) affirme que le mécanisme de base du *Dutch disease* ne peut être directement observable dans une économie non concurrentielle à l'image de l'économie algérienne qui n'obéit pas aux lois du marché. Derbal et Dekkiche (2011), dans une étude sur la période 1986-2006, ont montré l'absence des deux effets décrits par la théorie du syndrome hollandais, à savoir l'appréciation du taux de change effectif réel et le déplacement de la ressource travail des secteurs produisant les biens échangeables hors mine vers le secteur minier et vers le secteur des biens non échangeables. Enfin, Tessa et Chikh-Amnache (2016) constatent que les modèles du syndrome hollandais présentent des limites théoriques (hypothèses irréalistes) et empiriques (indisponibilité et manque de crédibilité des données), ce qui les rend difficilement transposables aux différentes économies pétrolières.

La théorie de la malédiction des ressources a été enrichie par plusieurs auteurs qui se sont intéressés aux mécanismes de transmission entre la richesse en ressources naturelles et les mauvaises performances économiques. Parmi eux, ceux qui associent la mauvaise gouvernance des institutions à la malédiction des ressources nous paraissent les plus convaincants.

Ainsi, Karl (1997) et Sala-i-Martin et Subramanian (2003) ont montré que les pays disposant d'abondantes ressources naturelles ont des indicateurs particulièrement bas quant à la qualité de leur gouvernance. Pour Mehlum, Moene et Torvik (2006), l'abondance en ressources naturelles deviendrait une malédiction uniquement si le pays dispose de mauvaises institutions. Cette explication trouve son fondement dans la Nouvelle Economie Institutionnelle, selon laquelle les institutions jouent un rôle primordial dans la croissance et le développement. Douglas North, qui se réclame de cette école, considère que les

bonnes institutions des droits de propriété privée stimulent le développement de l'investissement et la croissance économique (North, 2010).

A partir du milieu des années 1990, les travaux de Mauro (1995), Knack et Keefer (1995) et Hall et Jones (1999) ont permis de mettre en exergue que les pays disposant de bonnes institutions sont ceux qui enregistrent les taux de croissance et les revenus par tête les plus élevés. Hali Edison (2003), de son côté, ajoute que la qualité des institutions influe non seulement sur le revenu et la croissance, mais aussi sur la stabilité de cette dernière. Enfin, selon d'autres études empiriques, réalisées par Dani Rodrik, Arvind Subramanian et Francesco Trebbi (2002) ainsi que Daron Acemoglu, Simon Johson et James Robinson (2004), le niveau de développement d'un pays s'explique essentiellement par ses institutions tandis que les autres facteurs n'ont que très peu d'effet.

Les différences en termes d'institutions font que la malédiction des ressources n'affecte pas tous les pays de la même façon. Certains pays dépendants de leurs ressources naturelles comme le Canada, l'Indonésie, la Norvège ou le Sultanat d'Oman sont parvenus à exploiter leurs richesses avec succès alors que d'autres, à l'instar de l'Algérie, n'ont pas réussi. A notre sens, l'importance des recettes générées par les exportations de pétrole en Algérie a contribué à affaiblir considérablement l'Etat d'un point de vue institutionnel, dans un contexte d'absence de démocratie. Dans cette perspective, les sous-performances qu'enregistre l'économie algérienne, en dépit des augmentations des prix du pétrole, ne peuvent s'expliquer que par la mal gouvernance qui y sévit.

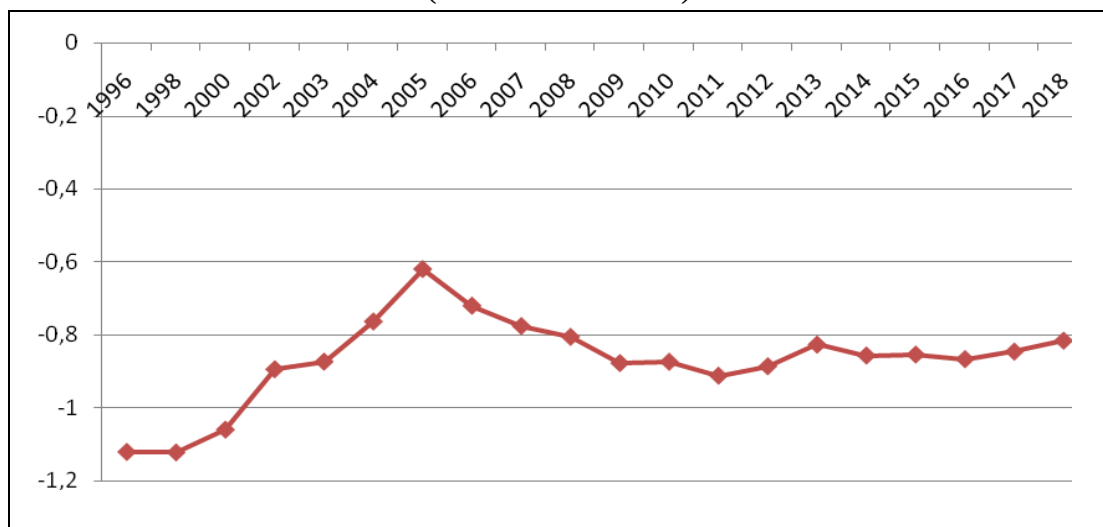
II.2. Le déficit institutionnel en Algérie

Etant donné la place centrale qu'occupe la gouvernance dans le processus de développement économique, nous mettrons l'accent dans ce point sur la qualité des institutions politiques et économiques en Algérie en nous référant à l'indice des institutions politiques de la Banque Mondiale et à l'indice de liberté économique, estimé par la Fondation Heritage.

L'analyse de l'indice des institutions politiques, qui est calculé à partir des six indicateurs⁴ de gouvernance de la Banque Mondiale, montre que l'Algérie souffre d'une mauvaise qualité de ses institutions politiques (Figure n° 1).

⁴ Ces indicateurs sont : Voix et responsabilisation, Stabilité politique et absence de violence, Efficacité du gouvernement, Qualité de la réglementation, Etat de droit et Contrôle de la corruption. Chaque indicateur prend un score qui oscille entre deux extrémités : (-2,5) et (+2,5). Plus le score est proche de la borne supérieure, plus la qualité des institutions politiques est bonne et inversement. La moyenne des scores attribués aux six indicateurs de gouvernance constitue un indice des institutions politiques.

Figure n° 1 : Evolution de l'indice des institutions politiques en Algérie (Période 1996-2018).

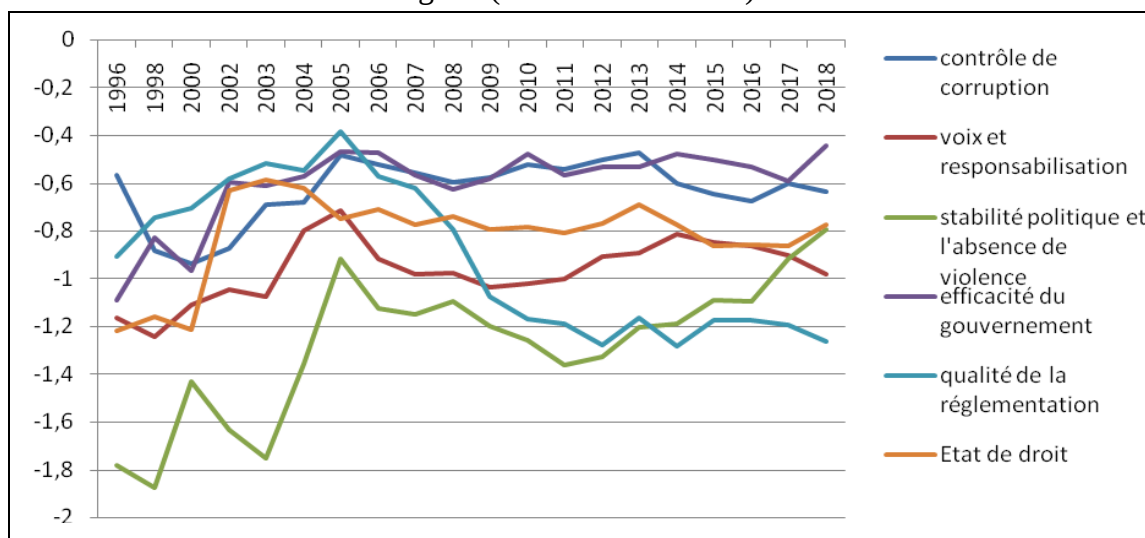


Source : Etablie à partir de la base de données de la Banque Mondiale.

En effet, la valeur de l'indice est constamment négative et s'élève à seulement -0,81 en 2018. Sur la période 1998-2015, cet indice a connu une évolution favorable entre 1998 et 2005 sans toutefois devenir positif, passant de -1,17 à -0,61, puis une détérioration depuis 2005.

L'examen approfondi de l'indice des institutions politiques montre que l'Algérie a pu améliorer les différentes composantes de la gouvernance durant la fin de la décennie 1990 et le début de la décennie 2000, toujours sans qu'elles deviennent positives (Figure n° 2). Cette amélioration s'est produite durant la décennie allant de 1996 à 2005, correspondant à la période d'ajustement structurel et au premier mandat présidentiel qui l'a suivie.

Figure n° 2: Evolution des composantes de l'indice des institutions politiques en Algérie (Période 1996-2018).



Source : Etablie à partir de la base de données de la Banque Mondiale.

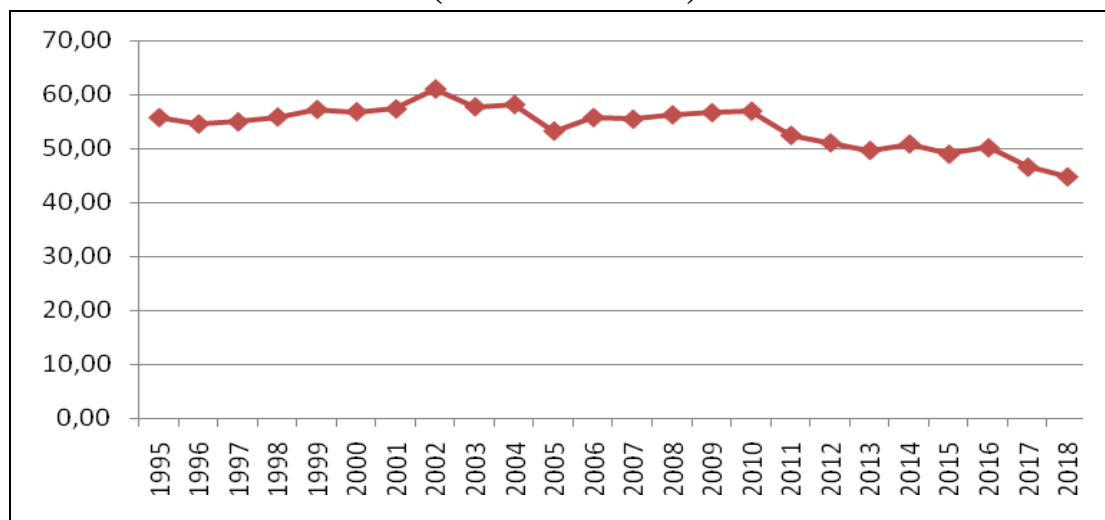
Cependant, à partir de 2005, la gouvernance a connu une détérioration dans tous ses aspects, faisant de l'Algérie un pays mal gouverné. Ceci s'explique par le recul accusé en matière des droits politiques et des libertés civiles, l'absence d'une alternance au pouvoir, le non-respect de l'équité et de la primauté du droit par les institutions, la non transparence des règles et des lois, la généralisation de la corruption et le climat d'insécurité, entre autres.

Par ailleurs, il convient de mentionner qu'en 2020, le groupe de presse britannique, *The Economist*, a considéré le régime politique algérien comme étant un régime autoritaire. Il classe l'Algérie au 115^{ème} rang sur 167 pays étudiés selon l'indice de démocratie qui est fondé sur 60 critères appartenant à cinq catégories (le processus électoral et le pluralisme, les libertés civiles, le fonctionnement du gouvernement, la participation politique et la culture politique).

En matière de liberté économique, l'examen de l'indice de liberté économique, estimé par la Fondation Héritage⁵, montre que l'Algérie est un pays plutôt non libre sur le plan économique, voire réprimant la liberté économique car l'indice s'élève à seulement 44,7 en 2018. Par rapport aux valeurs enregistrées à la fin de la décennie 1990 et le début de la décennie 2000, cet indice a connu une tendance générale à la baisse, ce qui dénote que le pays n'a déployé aucun effort pour améliorer la qualité de la gouvernance économique (Figure n°3).

⁵La Fondation Heritage évalue la qualité des institutions économiques à partir de dix indicateurs regroupés en quatre catégories : l'autorité de la loi, les limites du gouvernement, l'efficacité de la réglementation et l'ouverture des marchés. Chaque indicateur prend un score qui oscille entre 0 et 100. Plus le score est proche de 100, plus la qualité des institutions est bonne et inversement. Pour avoir une idée globale sur la liberté économique d'un pays ou effectuer des comparaisons internationales, la fondation calcule un indice de liberté économique dont le score est la moyenne des scores attribués à chaque indicateur. Selon cet indice, cinq catégories de pays sont distingués : Pays réprimant la liberté économique : si le score obtenu se situe entre 0 et 49,9 ; Pays plutôt non libre : si le score obtenu se situe entre 50 et 59,9 ; Pays modérément libre : si le score obtenu se situe entre 60 et 69,9 ; Pays plutôt libre : si le score obtenu se situe entre 70 et 79,9 et, enfin, Pays libre : si le score obtenu se situe entre 80 et 100.

Figure n° 3 : Evolution de l'indice de liberté économique en Algérie
(Période 1995-2018)



Source : Etablie à partir de la base de données de la Fondation Héritage.

En matière de liberté économique, la Fondation Heritage classe l'Algérie en 2016 à la 154^{ème} place sur 178 pays étudiés, loin derrière le Maroc, la Tunisie et l'Egypte qui occupent respectivement les 85^{ème}, 114^{ème} et 125^{ème} places. Cela montre que les institutions algériennes accusent un retard flagrant et sont parmi les dernières au monde. En effet, même au niveau africain, l'Algérie occupe le 41^{ème} rang alors que les autres pays du *benchmark* occupent respectivement les 9^{ème}, 19^{ème} et 26^{ème} rangs. Par indicateur, l'Algérie présente une carence institutionnelle dans la quasi-totalité des domaines, notamment en ce qui concerne les droits de propriété, la corruption, la liberté d'investir et la liberté financière (Tableau n°1).

Tableau n° 1 : Evolution des composantes de l'indice de liberté économique en Algérie
(Période 1995-2016)

	1995-1998	1999-2003	2004-2008	2009-2013	2014-2018
Indice global	55,23	58,00	55,7	53,30	48,2
Droits de propriété	50,00	38,00	30,00	30,00	30,2
Corruption	50,00	50,00	32,40	29,60	32,28
Liberté fiscale	48,75	61,64	74,54	81,50	79,32
Dépenses publiques	66,25	69,10	69,48	60,38	49,2
Liberté des affaires	70,00	70,00	73,06	68,92	65,04
Liberté du travail	ND	ND	56,98	54,36	49,04
Liberté monétaire	58,08	76,58	80,18	76,82	68,8
Liberté de commerce	54,20	52,76	61,04	70,54	61,84
Liberté d'investir	50,00	58,00	52,00	31,00	32
Liberté financière	50,00	46,00	30	30	30

Source : Etabli à partir de la base de données de la Fondation Heritage.

Selon ces indicateurs, l'Algérie est dans la catégorie des pays réprimant la liberté économique car les scores se situent au-dessous de 50. La lecture du tableau n° 1 fait ressortir également que le cadre institutionnel du pays a connu une détérioration majeure à partir du début des années 2000. En effet, hormis une légère amélioration en matière de fiscalité et de commerce, tous les autres indicateurs ont connu une tendance baissière le long de la période considérée.

Le recul qu'a connu la liberté économique en Algérie est dû à plusieurs facteurs, à savoir : la mauvaise gestion des dépenses publiques qui restent dépendantes du secteur des hydrocarbures, la persistance des procédures réglementaires et des obstacles bureaucratiques entravant l'essor des activités entrepreneuriales et décourageant les investisseurs, la non maîtrise de l'inflation, la rigidité du marché du travail qui demeure marqué par le chômage élevé des jeunes, le monopole des banques publiques sur le marché financier dans la mesure où elles sont à l'origine de la quasi-totalité des crédits octroyés aux entreprises, la prolifération des activités informelles et la généralisation de la corruption⁶.

III. Les effets déplétifs de la politique effrénée d'extraction des hydrocarbures

L'affaiblissement de l'Etat d'un point de vue institutionnel n'est pas sans impact sur l'efficacité des politiques qu'il mène, en général, et de la politique de gestion des hydrocarbures, en particulier. En effet, le secteur des hydrocarbures, qui constitue le moteur de l'économie algérienne à travers sa forte contribution à la valeur ajoutée totale et aux recettes budgétaires, a connu une exploitation effrénée de ses ressources sans se soucier de leur renouvellement, ce qui risquerait à terme d'épuiser les réserves disponibles.

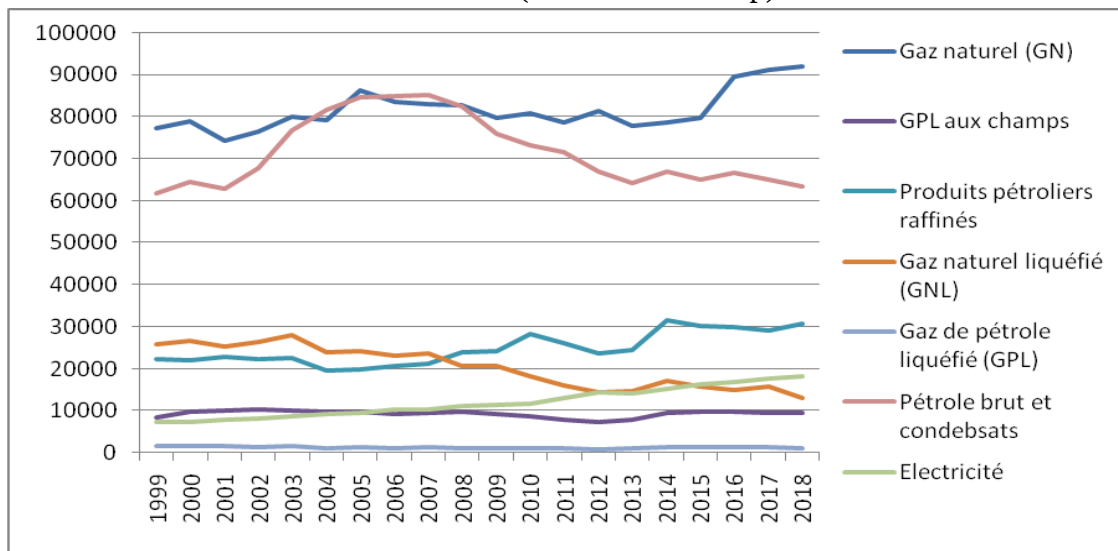
III.1. L'exploitation massive des réserves en hydrocarbures

En Algérie, la production et la consommation d'énergie, y compris dans le secteur de l'électricité, sont tirées des hydrocarbures à plus de 99 %. Par conséquent, cette ressource a connu une exploitation effrénée, notamment durant ces deux dernières décennies. En effet, la production de l'énergie primaire est passée de 153,22 M Tep (millions de tonnes équivalent pétrole) en 2000 à 165,24 MTep en 2018. Cette augmentation résulte essentiellement de l'augmentation de la production du gaz naturel qui est passée de 79,01 MTep en 2000 à 92,1 MTep en 2018. La production des hydrocarbures liquides (brut et condensat), quant à elle, a connu une tendance générale à la hausse durant la

⁶Selon Transparency International, l'Algérie est rongée par un haut niveau de corruption. En 2020, l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) est de 3,6 sur 10. L'Algérie occupe le 104^{ème} rang sur un total de 180 pays.

période 2000-2007 passant de 64,443 MTep à 85,193 MTep, puis une tendance générale à la baisse retrouvant leur niveau de début de période en 2018.

Figure n° 4 : Evolution de la production des hydrocarbures et dérivés durant la période 2000-2018. (En milliers de Tep)



Source : Etablie par nos soins sur la base des données du Ministère de l'énergie.

La production de l'énergie dérivée a, par ailleurs, connu une augmentation semblable, passant de 57,92 MTep en 2000 à 64,68 MTep en 2018. Cette augmentation est due à l'essor de la production des produits pétroliers raffinés et d'électricité. En effet, la production des produits pétroliers est passée de 21,92 MTep en 2000 à 30,86 MTep en 2018, tandis que celle de l'électricité est passée de 7,7 MTep à 18,17 MTep.

Durant la période 2000-2019, la production annuelle moyenne des hydrocarbures liquides s'élève à 64,98 millions de tonnes tandis que celle du gaz naturel à 139,36 milliards de M³. Par ailleurs, la production totale des hydrocarbures liquides s'élève à 1 299,74 millions de tonnes durant les deux décennies, soit 46,42% du total des réserves et la production totale du gaz naturel s'élève à 2 787,21 milliards de M³, soit environ ; 39,32% des réserves.

Tableau n°2 : Quelques indicateurs concernant la production et les réserves d'hydrocarbures. (En millions de Tep pour les hydrocarbures liquides et en milliards de M³ pour le gaz naturel)

	Production Période 2000-2019 (1)	Moyenne annuelle	Réserves en 2019	Réserves depuis 2000 (2)	(1)/(2) En %
Hydrocarbures liquides	1 299,74	64,98	1500	2 799,74	46,42
Gaz naturel	2 787,21	139,36	4300	7 087,21	39,32

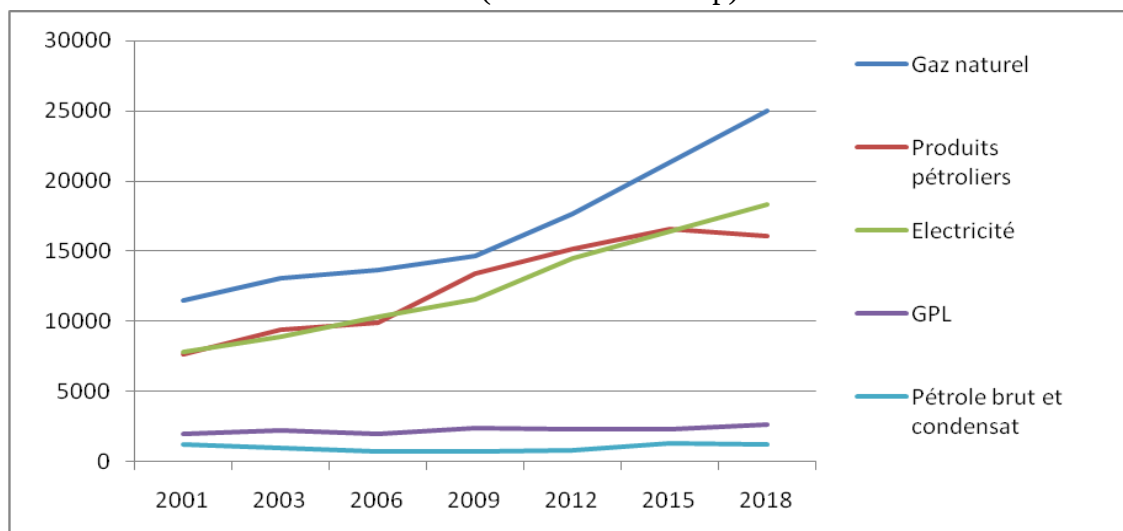
Source : Etabli par nos soins sur la base des données de l'ONS, du Ministère de l'énergie et de British Petroleum.

Ainsi, au rythme d'exploitation des deux dernières décennies et en l'absence de nouvelles découvertes significatives ou de réévaluations à la hausse des accumulations des hydrocarbures dans les gisements, les réserves de pétrole s'épuiseront dans deux décennies et celles du gaz dans trois décennies, voire moins, notamment avec l'explosion de la consommation locale.

III.2. L'explosion de la consommation locale des produits de l'énergie

La consommation nationale d'énergie a connu un accroissement sans précédent durant les deux dernières décennies. Elle a atteint 64,96 MTep en 2018, alors qu'elle représentait seulement 30,11 MTep en 2000, soit une augmentation de 115%. Cette augmentation est tirée essentiellement par celle du gaz naturel, de l'électricité et des produits pétroliers.

Figure n° 5 : Evolution de la consommation nationale d'énergie durant la période 2000-2018. (En milliers de Tep)



Source : Etablie par nos soins sur la base des données du Ministère de l'énergie.

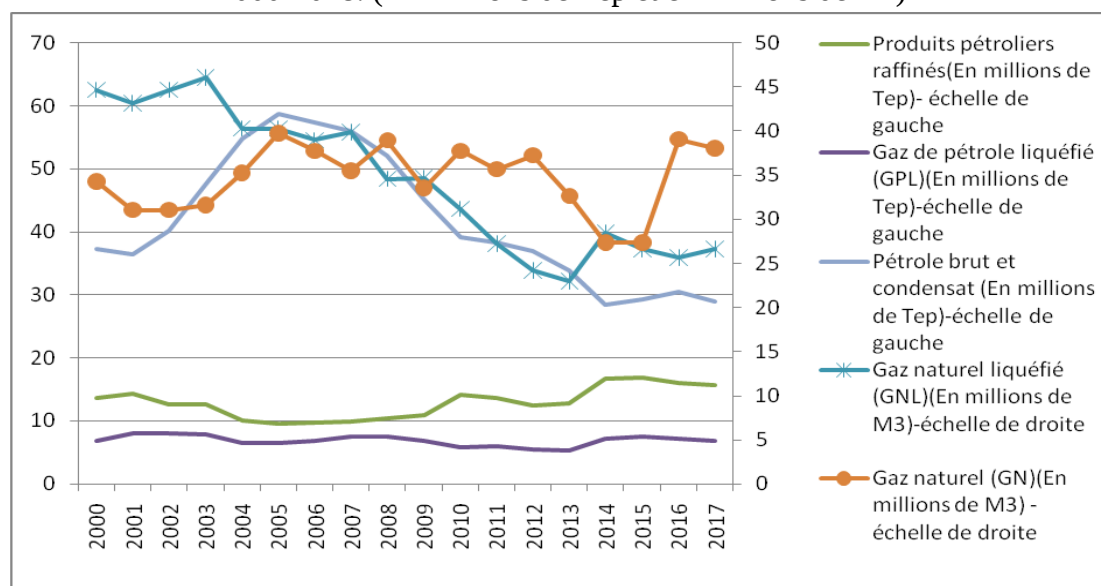
Par ailleurs, cet accroissement de la consommation n'est pas nécessairement associé à un développement économique considérable. En effet, l'Algérie a connu durant cette période une croissance économique faible et une désindustrialisation. Il serait plutôt dû à l'augmentation de la population, l'évolution des habitudes de consommation, l'inefficacité dans la consommation et peut-être aussi au bas coût de l'énergie du fait qu'elle est subventionnée. Par conséquent, le rythme de croissance de la consommation locale est appelé à augmenter davantage si le pays venait à s'industrialiser dans l'avenir.

III.3. L'essor des volumes exportés des hydrocarbures

Si la consommation locale des produits de l'énergie est considérable, les volumes exportés sont encore plus importants. Ils représentent environ 2/3 de la production totale et sont dominés par l'énergie primaire (le pétrole brut et le gaz naturel). Durant ces deux dernières décennies, les volumes exportés du pétrole brut et des condensats ont connu une tendance générale à la hausse durant la

période 2000-2005 passant de 37,3 MTep à 58,8 MTep, puis une tendance générale à la baisse. Cette baisse a été en partie compensée par les exportations du gaz naturel dont les volumes exportés sont passés de 34,3 millions de M³ en 2000 à 38,1 millions de M³ en 2017. Quant à l'exportation de l'énergie dérivée, elle a connu un net recul suite à la baisse des exportations du GNL.

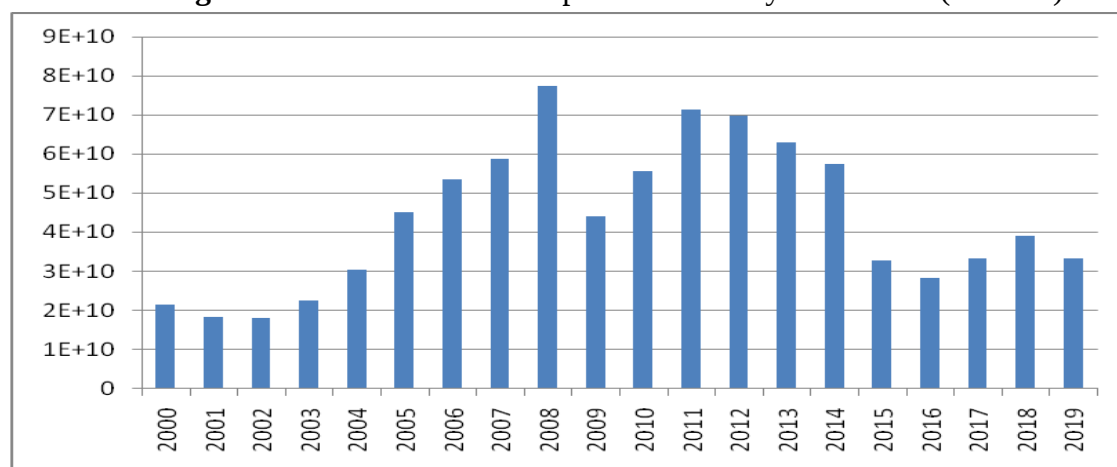
Figure n° 6 : Evolution des exportations des hydrocarbures et dérivés durant la période 2000-2018. (En millions de Tep et en millions de M³)



Source : Etablie par nos soins sur la base des données de la Banque d'Algérie.

Les hydrocarbures représentent la principale source de revenus du pays, générant ainsi une manne financière importante et permettant à l'Etat de financer les grands programmes publics générateurs de croissance dans les autres secteurs. Le graphique n° 7 montre l'évolution des recettes des exportations des hydrocarbures durant les deux dernières décennies.

Figure n° 7 : Evolution des exportations des hydrocarbures (en USD)



Source : Etablie par nos soins sur la base des Rapports annuels de la Banque d'Algérie.

En effet, les recettes d'exportation des hydrocarbures ont connu des fluctuations importantes car dépendantes des prix et des volumes exportés. Durant la période 2000-2019, les recettes annuelles moyennes des exportations des hydrocarbures s'élèvent à 43,67 milliards de dollars, ce qui a permis à l'Etat algérien d'engranger 873,4 milliards de dollars en une période de 20 ans. Ce montant colossal a été réinjecté, en grande partie, dans l'économie sans qu'il n'ait pu pour autant enclencher une dynamique interne de croissance de l'économie algérienne à la hauteur de son potentiel.

IV. Les effets pervers de la politique de gestion des hydrocarbures sur l'économie

Les revenus tirés des exportations des hydrocarbures n'ont pas contribué à asseoir les bases d'une économie productive. Au contraire, ils ont occasionné une perversion de l'économie algérienne à travers : la marginalisation des activités productives manufacturières, la mauvaise allocation des ressources, la dépendance accrue de l'extérieur, l'inefficience du système fiscal, l'absence d'une accumulation de connaissances productives, la carence en avantages comparatifs, le développement d'un secteur informel et la généralisation de la corruption, entre autres.

Dans cette section, nous tenterons d'évaluer les effets d'éviction de la politique de gestion de la rente pétrolière sur l'économie algérienne.

IV.1. L'éviction des secteurs productifs

Le renforcement du poids du secteur des hydrocarbures a pour effet d'évincer les autres secteurs productifs, notamment manufacturier. Le poids du secteur industriel manufacturier public dans le PIB s'élève seulement à 5,5% en 2018, alors qu'il était de 8,9% en 1999 et de 12,1% en 1993 (ONS).

En matière de commerce international, la part des produits manufacturés dans les exportations totales de l'Algérie n'atteint pas 2%. L'examen de l'indice de Grubel et Lloyd⁷ montre que les échanges intrabranches sont quasi inexistantes, à l'exception des industries des cuirs et chaussures jusqu'en 2000 et, dans une moindre mesure, la chimie en 2018. Tous les indices sont proches de zéro et cela dénote que toutes les branches sont spécialisées dans l'importation (Tableau n° 3).

⁷ L'indice de Grubel et Lloyd (G) sert à déterminer la spécialisation intra-branche.
 $G = [(X_i + M_i) - |X_i - M_i|] / (X_i + M_i)$ ou $G = 1 - |b_i|$, b_i étant l'indice de Balassa.

Tableau n° 3 : Evolution de l'indice de Grubel et Lloyd 2011.

	1992	2000	2013	2018*
Industries sidérurgique, métal, mécan, élect	0,081	0,076	0,010	0,014
Matériaux de construction, céramique, verre	0,034	0,005	0,110	0,189
Chime, caoutchouc, plastiques	0,030	0,028	0,106	0,450
Industries agroalimentaires, tabacs, allumettes	0,005	0,002	0,000	0,102
Industries textiles, bonneterie, confection	0,129	0,082	0,095	0,016
Industries des cuirs et chaussures	0,840	0,845	0,237	0,089
Indus du bois, liège, papier	0,002	0,009	0,000	0,029
Industries diverses	0,007	0,035	0,001	0,004

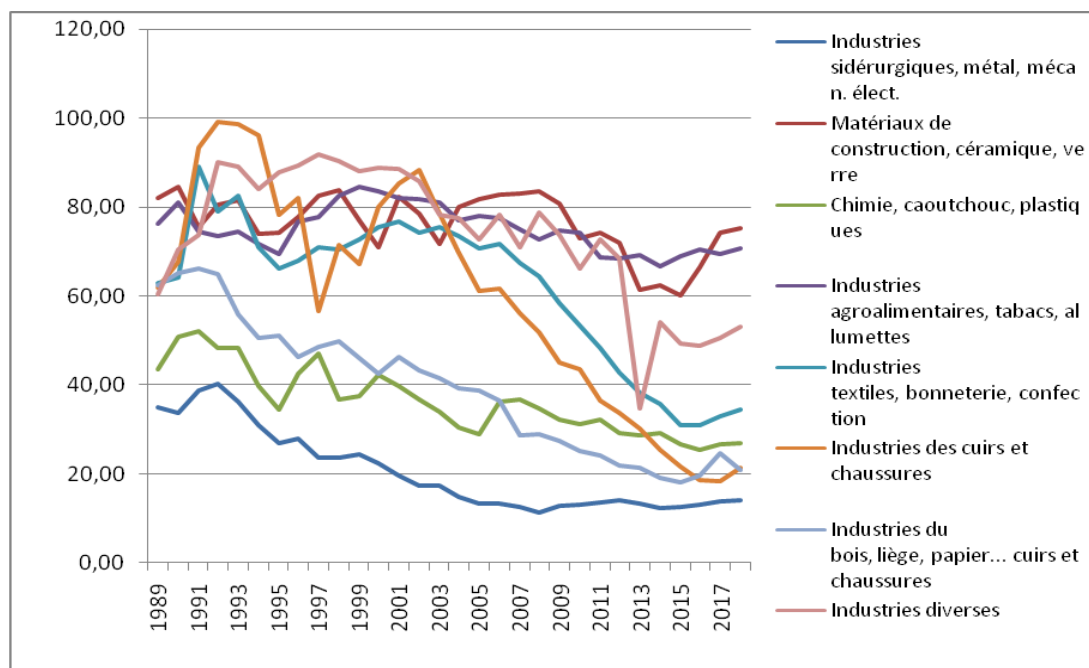
Source: CNUCED (2017), CADRE DE POLITIQUE COMMERCIALE : ALGERIE - Politiques Commerciales et Diversification, Nations Unis, p. 48.

*Calcul des auteurs pour l'année 2018.

En effet, les secteurs productifs affichent des déficits extérieurs importants et qui se creusent au fil du temps, notamment dans les Industries Sidérurgiques, Métallurgiques, Mécaniques, Electroniques et Electromécaniques-ISMME ; les Industries Agroalimentaires-IAA ; la chimie, caoutchouc, plastiques et, enfin, les bois, lièges et papiers. Ces déficits extérieurs ne sont que l'expression d'une production locale trop faible.

L'examen de la part de la production dans l'absorption domestique en Algérie montre qu'en 2018 la production de cinq branches (Industries du bois, liège, papier ; Industries des cuirs et chaussures ; Industries textiles, bonneterie, confection ; Chimie, caoutchouc, plastiques et Industries sidérurgiques, métallurgiques, mécaniques et électriques) ne couvre même pas le tiers de la demande. Celle des branches des Industries agroalimentaires, tabacs, allumettes et des Matériaux de construction couvre à peine 70 à 75% de l'absorption domestique. Cette situation apparaît nettement défavorable par rapport à celle de 1989 (Figure n° 8).

Figure n° 8 : Evolution de la Production intérieure brute des différentes branches
(En % de la demande domestique)



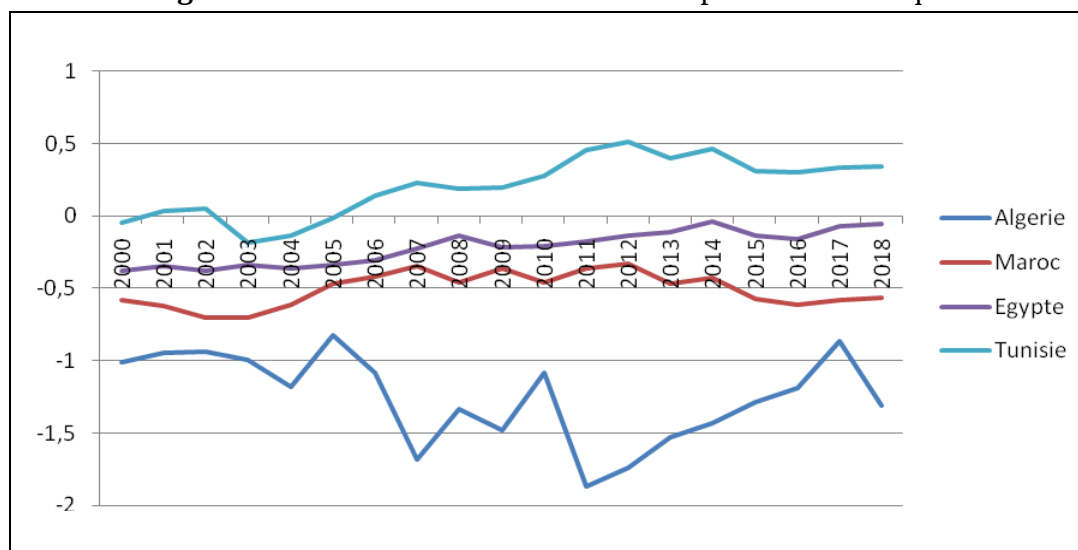
Source : Etablie sur la base des données de l'ONS.

Ces données montrent que la production a, de plus en plus, un caractère « résiduel » par rapport à l'importation. La rente pétrolière a permis de satisfaire la demande intérieure par le recours à l'extérieur.

IV.2. L'absence d'une accumulation de connaissances productives

Selon Hausmann et al. (2011), le processus de développement économique implique une accumulation de connaissances productives qui permettent à un pays de produire une diversité de biens de plus en plus complexes. L'examen de l'indicateur de complexité économique (ICE), développé par Hausmann et al. (2011) dans l'Atlas de la complexité économique, montre un manque incontestable en termes d'accumulation de connaissances productives en Algérie. En effet, son indice de complexité économique a connu une tendance générale à la baisse durant la période 2000-2018. A contrario, les autres pays méditerranéens ont connu une amélioration sensible de leurs ICE durant la même période, notamment la Tunisie et l'Égypte. En 2018, sur 133 pays étudiés, l'Algérie se classe au 122^{ème} rang des pays les plus complexes tandis que la Tunisie, l'Égypte et le Maroc se classent respectivement au 46^{ème}, 66^{ème} et 91^{ème} rang des pays les plus complexes.

Figure n° 9 : Evolution de l'indice de complexité économique



Source : Etablie sur la base des données de l'Atlas de la complexité économique.

L'absence d'accumulation de connaissances productives a entraîné un manque de diversification vers de nouveaux produits (Tableau n° 4).

Tableau n° 4 : Nouveaux produits d'exportation, 2003-2018.

	Nouveaux produits	USD par habitant (2018)	Valeur totale (USD) (2018)
Algérie	3	3	121 Millions
Maroc	21	139	5,02 milliards
Libye	4	114	759 Millions
Egypte	62	39	3,81 Milliards
Tunisie	36	116	1,34 Milliards

Source : Etabli par nos soins sur la base des données de l'Atlas de la complexité économique.

En effet, durant la période 2003-2018, l'Algérie n'a ajouté que trois nouveaux produits (Sucre, Mélasse, Verre flotté). Ces produits ont contribué pour 3 USD de revenu par habitant en 2018. Comparativement à l'Algérie, les autres pays méditerranéens se sont diversifiés dans plusieurs produits, notamment manufacturés (essentiellement des produits chimiques, électroniques, véhicules et machines). En effet, l'Égypte a ajouté 62 nouveaux produits, la Tunisie 36, le Maroc 21 et la Libye 4. Ces produits ont contribué, pour les mêmes pays, respectivement pour 39 USD, 116 USD, 139 USD et 114 USD au revenu par habitant et respectivement pour 3,81 Milliards USD, 1,34 Milliards USD, 5,02 Milliards USD et 759 Millions USD aux recettes des exportations. L'Algérie n'en a engrangé que 121 millions de recettes pour les trois produits.

L'incapacité de l'économie algérienne à accumuler les connaissances productives est le résultat de la politique de l'Etat qui n'a pas opéré les ajustements requis en matière de dépenses publiques pour pouvoir diversifier

l'économie ou tout simplement pour n'avoir pas mis en place les incitations requises pour le secteur privé. L'analyse de l'évolution de la répartition des dépenses d'équipement fait ressortir que les dépenses publiques d'équipement vont davantage aux infrastructures économiques et administratives, puis à l'habitat et à l'agriculture (Tableau n° 5).

Tableau N° 5 : Evolution de la structure des dépenses d'équipement (2010 -2017)
(En %)*.

	2010	2012	2015	2017
Mines et Energie	0,00	0,00	3,64	0,97
Industries Manufacturières	0,01	0,03	0,12	-
Agriculture - Hydraulique	10,40	8,13	7,50	7,9
Infrastructures Economiques et Administratives	36,73	27,62	36,50	35,5
Education – formation	8,05	6,46	5,98	5
Infrastructures Socio-culturelles	4,45	4,93	3,61	4,2
Habitat	20,83	26,99	19,26	20,4
Divers	5,98	20,02	17,51	20

Source: Direction Générale du Trésor (DGT).

*Le reste des dépenses d'équipement concerne essentiellement les dépenses en capital, les plans communaux (PCD) et, dans une moindre mesure, les services productifs.

Les ajustements opérés ont été donc en défaveur des industries manufacturières, qui ont connu un désengagement total de l'Etat, et de l'éducation-formation, dont la part est passée de 8,5 % en 2010 à 5% en 2017. Par ailleurs, il convient de mentionner que l'Etat algérien n'est pas actif en matière de politique commerciale stratégique. En effet, d'une part, les moyennes des droits de douane appliqués en Algérie sont faibles et, d'autre part, à l'exception du coton, les pics sont également faibles et uniformes, soit 30%. A contrario, les autres pays méditerranéens de la rive sud, à l'instar du Maroc et de la Tunisie, maintiennent des droits de douane moyens et des pics tarifaires élevés, notamment dans les secteurs qu'ils comptent développer, cela dénote que ces pays sont actifs en matière de construction des avantages comparatifs.

IV.3. La destruction fiscale

La rente pétrolière expose l'Algérie aux chocs extérieurs du fait que l'Etat tire l'essentiel de ses recettes budgétaires des exportations des hydrocarbures. La fiscalité sur les hydrocarbures qui représentait 60 à 75% des recettes budgétaires durant les années fastes ne représente plus que 38,4% en 2017 en raison de la baisse des prix et des volumes exportés des hydrocarbures et de la valeur ajoutée du secteur des hydrocarbures. La chute des cours des hydrocarbures à partir de mi-2014 a eu pour effet d'exercer des tensions sur les finances publiques car le déficit budgétaire a atteint 15% du PIB en 2015, 12,6 % en 2016 et 9% en 2019

(ONS). L'examen de l'évolution de la fiscalité hors hydrocarbures montre que les recettes fiscales ont connu une augmentation, passant de 349,5 milliards de dinars en 2000 à 2 663 milliards de dinars en 2017. Cependant, en termes relatifs, les impôts sur les revenus et les bénéfices ont augmenté plus vite que ceux opérés sur l'activité économique. Ces augmentations des contributions et recettes fiscales ne sont en aucun cas le résultat d'une meilleure performance de l'administration fiscale, mais de la répercussion mécanique des augmentations des salaires qui n'ont pas de contrepartie productive. Quant à la faiblesse du poids relatif des prélèvements sur l'activité économique, elle est due au démantèlement tarifaire en cours et au poids croissant des activités informelles dans l'activité économique nationale.

Tableau n° 6 : Evolution des recettes fiscales hors hydrocarbures et de leur structure
(En milliards de DA et en %).

	2000		2017	
	Valeur	%	Valeur	%
Recettes fiscales hors hydrocarbures	349,5	100	2 663	100
Impôts sur les revenus et les bénéfices	82	23,5	1236	46,4
Impôts sur les biens et services	165	47,2	976	36,6
Droits de douane	86,3	24,7	356	13,4
Enregistrement et timbres	16,2	4,6	95	3,6

Source : Etabli par nos soins sur la base des rapports annuels de la Banque d'Algérie.

La faiblesse relative de la fiscalité hors hydrocarbures témoigne du recul de la capacité de recouvrement de la fiscalité ordinaire. En effet, le taux de recouvrement fiscal n'est que de 12 à 13% par an. Cette situation s'explique par l'absence d'une volonté politique comme en témoigne l'absence d'efforts fournis pour éradiquer l'économie informelle (les transactions se faisant généralement sans facturation et le paiement en espèces, entre autres). Cette dernière « ne rencontre pas d'opposition de la part des responsables politiques qui considèrent que le développement des activités informelles, par les emplois qu'elles génèrent, participe au maintien de la paix sociale » (Souak, 2015, P 281). Des efforts sont également quasi-absents en matière de modernisation de l'administration fiscale qui reste faiblement dotée en moyens humains, matériels et technologiques et en matière de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale.

L'Etat algérien compte sur la fiscalité pétrolière dont le poids est primordial et n'accorde pas de l'importance à la fiscalité hors hydrocarbures qui est une source durable pour le financement du développement du pays et qui représente le « trait d'union » entre le gouvernant et le gouverné. La conséquence immédiate est que l'Etat est devenu très autonome par rapport à la société et, au

total, on assiste à un « divorce » entre gouvernant et gouverné. En effet, l'allègement de la pression fiscale a attribué aux gouvernants, d'une part, le privilège de l'impunité et de la corruption et, d'autre part, la non rationalisation des dépenses. La forte dépendance à l'égard de la fiscalité pétrolière donne aux recettes de l'Etat un caractère aléatoire et favorise le maintien du *statu quo*. En effet, les gouvernants sont devenus « myopes » car leurs choix sont arbitraires et échappent à toute logique. Ces derniers ont engagé, en périodes d'opulence, des projets pharaoniques, parfois insensés, tels que la réalisation de l'autoroute Est-Ouest et la grande mosquée d'Alger mais, en périodes de crise, ils ont revu à la baisse les budgets (plusieurs projets ont été gelés, notamment dans le bâtiment) et ont réduit le volume des importations.

IV.4. La perversion de l'économie algérienne

En Algérie, l'activité économique est organisée autour de la rente pétrolière. L'Etat s'est désengagé du financement des investissements productifs et a orienté ses dépenses vers les infrastructures tandis que le secteur privé investit essentiellement dans le secteur des biens non échangeables (services, bâtiment et travaux publics) pour profiter de la demande publique, compte tenu des importants programmes publics dans les infrastructures. Dans ce cas, « la rente a fonctionné comme un rapport consensuel et non conflictuel puisqu'elle lui (l'Etat) a permis de distribuer à une partie de la société ce que l'autre partie n'a pas produit » (Benabdallah, 2009, P 96-97).

Selon cet auteur, « la rente a été érigée comme modèle dans lequel la sphère d'échange a relégué au second rang la sphère de production car c'est là que s'opérait la redistribution de la rente » (Benabdallah, 2009, P 97). Le commerce international étant la voie la plus empruntée pour des prélèvements occultes. Les réseaux de corruption sont alimentés par les commissions suivantes : celles reçues des firmes étrangères pétrolières et gazières de contrats d'exploration et d'exploitation et celles prélevées sur les exportations des hydrocarbures vers les pays étrangers, ainsi que celles reçues des firmes étrangères qui exportent vers l'Algérie les biens de consommation et d'équipement indispensables, par le biais de surfacturations (Benderra et Hidouci, 2004).

L'ouverture commerciale a produit également des effets pervers à travers la constitution de monopoles privés. En effet, certains éléments du régime se sont convertis à l'importation dont une bonne partie échappe à tout contrôle car elle tombe dans les mains de réseaux de l'économie informelle. Ces derniers « deviennent trop vastes et trop complexes et constituent les réseaux de la prédation économique. Ils constituent l'autre face de la captation de la rente puisqu'ils se chargent de distribuer dans l'illégalité les produits importés. Cette complexité organisée permet de garantir l'anonymat des commanditaires et

facilite les opérations de blanchiment, fuite et recyclage des capitaux » (Souak, 2015, P 281).

Enfin, à toutes ces pratiques de prédation, s'ajoute le laxisme de l'administration qui, à travers des mesures juridiques et institutionnelles (démantèlement tarifaire, absence de contrôle quant à l'origine des capitaux qui financent les importations, mesures fiscales pénalisant la production, etc.) encourage plutôt le recours aux importations qu'à la production locale. Ces mesures qui anéantissent la production locale témoignent de l'absence d'une volonté politique de réduire les importations, source d'enrichissement des monopoles privés et des responsables de l'Etat.

V. Conclusion

L'exploitation effrénée des ressources en hydrocarbures et la mauvaise utilisation des revenus tirés de leur exportation ne sont que le reflet de l'incapacité de l'État algérien à conduire des politiques cohérentes et ambitieuses. Cela révèle la faiblesse de l'État dans ses capacités de gouvernance car les institutions politiques formelles sont sans pouvoir réel. Dans ces conditions, la gestion optimale des ressources naturelles ne peut constituer un objectif recherché. Ainsi, l'Etat a raté l'occasion de diversifier l'économie algérienne et de la hisser au rang des économies émergentes, étant donné l'importance des ressources dont il a disposé depuis l'an 2000.

Pour remédier aux dysfonctionnements caractérisant l'économie algérienne, il est nécessaire de promouvoir la bonne gouvernance et d'admettre la démocratie car les institutions politiques priment sur les institutions économiques. Il s'agit là de l'un des enseignements de la Nouvelle Economie Institutionnelle qui considère que les institutions politiques sont primordiales à la croissance et au développement dans la mesure où elles déterminent les modalités de gouvernement de la société (Etat de droit, liberté de la presse, politique participative, etc.). Selon North, « c'est le politique qui définit et fait appliquer les règles formelles du jeu économique et qui est, donc, la source première des performances économiques » (North, 2005, P 83).

La bonne gouvernance est une condition *sine qua nan* pour une gestion efficace des ressources. Des réformes institutionnelles s'imposent donc en Algérie, c'est un préalable à toute autre action. Ces réformes sont nécessaires pour la mise en place de politiques structurelles consistant à prendre en considération les besoins futurs de l'Algérie en matière d'énergie. En effet, la population algérienne est en pleine croissance et l'Algérie est appelée à s'industrialiser. En conséquence, ses besoins futurs seraient importants. Ces réformes sont donc nécessaires à une gestion prudente des ressources disponibles

mais aussi à propulser la recherche d'autres sources d'énergie, en l'occurrence les énergies renouvelables.

Par ailleurs, ces réformes sont également nécessaires pour l'établissement d'un environnement propice aux activités productives, créatrices de richesse, plutôt que des activités rentières qui renforcent la dépendance de l'économie algérienne. Cela aura pour effet d'encourager la diversification des exportations et, par conséquent, la réduction des exportations des hydrocarbures.

Enfin, il convient de mentionner que l'instauration d'une dynamique institutionnelle peut être facilitée par la réduction de la dépendance de l'Etat à l'égard de la rente pétrolière. En effet, en partant du principe que la représentation est l'aboutissement de la taxation, la limitation du poids de la rente dans le budget de l'Etat aurait pour effet de développer l'administration fiscale requise pour financer les dépenses publiques. La recherche d'autres sources de financement de l'Etat en dehors de la rente conduirait à l'amélioration de la fiscalité ordinaire et permettrait de lutter contre le secteur informel et conduirait, *in fine*, à l'avènement de gouvernants légitimes car forcés de rendre des comptes à la société civile, ce qui est de nature à renforcer l'émergence des institutions transparentes et démocratiques.

VI. Références

- عبد القادر دربال ومختار دقيش (2011), العلة الهولندية: نظرية وفحص تجريبي في الجزائر الفترة 1986-2006, مجلة العلوم الاقتصادية وعلوم التسيير, العدد 11
- Ahmed TESSA et Sabrina CHIKH-AMNACHE (2016), *revue Idara*, Volume 23, Numéro 2, Alger, Pages 154-170.
- Arezki Souak et Fatma-Zohra Souak (2015), « le commerce de prédation : nouvelle expression du commerce sans développement : le cas de l'Algérie 1980-2013 ». 2nd International Conference on Business, Economics, Marketing & Management Research (BEMN'14). *International Journal Economics & Strategic Management of Business Process*, vol.5, p.270- 284.
- Atlas of Economic Complexity. <https://atlas.cid.harvard.edu/>, consulté le 30 Janvier 2021.
- BanqueMondiale. The Worldwide Governance Indicators (WGI) project. En ligne. <<http://info.worldbank.org/governance/wgi/index.asp>>. Consulté le 25Septembre 2019.
- Banque Mondiale (2004), Rapport sur le développement de la région MENA : pour une meilleure gouvernance dans mes pays du moyen orient et de l'Afrique du Nord : renforcer l'inclusion sociale et la responsabilité, Eska, Paris.
- CNUCED (2017), CADRE DE POLITIQUE COMMERCIALE: ALGERIE - Politiques Commerciales et Diversification, Nations Unis.
- Dani RODRIK, Arvind SUBRAMANIAN et Francesco TREBBI (2002), "Institutions Rule: The Primacy of Institutions over Geography and Integration in Economic Development", National Bureau of Economic Research, *Working Paper* 9305.

- Dani RODRIK et Arvind SUBRAMANIAN(2003), « la primauté des institutions : ce que cela veut dire et ce que cela ne veut pas dire », *Finances et Développement*, FMI.
- Daron ACEMOGLU, Simon JOHSON et James ROBINSON (2004), "Institutions as the Fundamental Cause of Long-Run Growth". National Bureau of Economic Research, *Working Paper* 10481.
- Daron ACEMOGLU (2003), « causes profondes de la pauvreté : une perspective historique pour évaluer le rôle des institutions dans le développement économique », *Finances et Développement*, FMI.
- Douglass C. NORTH (2010), « Institutions », *Idées économiques et sociales* N° 162, p.62-71.
- Douglass C.NORTH (2005), « *Le processus du développement économique* », Editions d'Organisation, Paris. Traduction de Michel Le Séac'h.
- Gilles Carbonnier (2013). « La malédiction des ressources naturelles et ses antidotes », *Revue internationale et stratégique* 2013/3 (n° 91), p. 38-48.
- Hali EDISON (2003), « qualité des institutions et résultats économiques : un lien vraiment étroit », *Finances et Développement*, FMI.
- H. Mehlum, K. Moene. et R. Torvik (2006). *Cursed By Ressources Or Institutions?*, The World Economy, Blackwell Publishing, Vol. 29, No. 8, p. 1117-1131.
- Hazem Al-Beblawi et Giacomo Luciani (1990), « The Rentier State in the Arab World », dans Giacomo Luciani (éd.), *The Arab State*, Londres, Routledge.
- Heritage Foundation. Index of economie freedom Enligne. <<http://www.heritage.org/index/>>. Consulté le 25 Septembre 2019
- Jean-Philippe Koutassila(1998), « le syndrome Hollandais : théorie et vérification empirique au Congo et au Cameroun », centre *d'économie de développement, université Montesquieu-Bordeaux IV* – France.
- Mauro P. (1995), "Corruption and Growth", *Quarterly Journal of Economics*, pp. 681-712.
- Nadia DHAHRI et Daniel LABARONNE (2012), « Profils et évolutions (2001-2009) des systèmes nationaux de gouvernance dans les pays arabes de la Méditerranée (PAM) et dans les pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) », *Revue Tiers Monde*, N° 212, pp 49-50.
- Omar Benderra et Ghazi Hidouci, (2004), « Algérie, économie, prédation et Etat policier », *comité justice pour l'Algérie*, dossier N° 14.
- R. Hausmann et al. (2011), *The Atlas of Economic Complexity*, Hollis (n. H.), Puritan Press.
- The Economist Intelligence Unit (2021), *Democracy Index 2020* In sickness and in health? www.eiu.com, consulté le 4 Février 2021.
- Transparency International (2021), *corruption perceptions index 2020 repot*, <http://www.transparency.org/cpi>, consulté le 4 Février 2021.
- X. Sala-i-Martin, A. Subramanian (2003), "Addressing the Natural Resource Curse: An Illustration from Nigeria", NBER Working Paper.
- Youcef BENABDALLAH (2009), « Rente et désindustrialisation », *Confluences Méditerranée* 2009/4 (N°71).
- Youcef Benabdallah (2006), *Croissance économique et dutch disease en Algérie*, *Cahiers du CREAD* n°75, ALGER.